

**Recommandation de l'équipe des professeurs de mathématiques
du Lycée Jules Verne
concernant l'achat d'une calculatrice**

Votre enfant entre en classe de seconde en Septembre 2023 et va devoir s'équiper d'une **calculatrice graphique** pour les épreuves de bac.

Les calculatrices graphiques programmables devront être équipées d'une fonctionnalité **Mode Examen** pour être autorisées aux examens.

Si vous souhaitez investir dans une calculatrice graphique programmable avant la rentrée de septembre, nous vous conseillons d'acheter une calculatrice de la marque **Texas Instrument** équipée du **mode examen : TI 82 Advanced ou TI 83 Premium CE Edition Python (ce 2e modèle étant vivement conseillé aux élèves se destinant à une orientation scientifique et est rechargeable en USB et non par pile)** qui servira à votre enfant jusqu'au baccalauréat et lors de ses études supérieures.

Les calculatrices de marque distributeur ne sont pas de qualité et leur usage est difficile.

Cette calculatrice ne sera pas obligatoire dès la rentrée, donc **nous vous conseillons d'attendre la rentrée de septembre pour faire votre achat, pour voir si le futur professeur de votre enfant souhaite utiliser ou non la calculatrice en classe de seconde.**

Cordialement.

L'équipe de mathématiques du lycée Jules Verne